

Rejoignez-nous au sein du GPPEP

Devenir adhérent, c'est partager notre idée d'un futur photovoltaïque et bien plus encore ...

L'association GPPEP a pour objectif de rassembler et de défendre l'ensemble des particuliers producteurs photovoltaïques. Elle fait la promotion du photovoltaïque et fera le maximum pour que les décisions des acteurs de la filière photovoltaïque, concernant ses adhérents (imposition, normes, ...) soient prises en tenant compte de leurs avis.

GPPEP : Groupement des Particuliers Producteurs d'Electricité Photovoltaïque

GPPEP a été créée par des particuliers possédant des panneaux photovoltaïques, pour des particuliers étant ou désirant devenir producteurs photovoltaïques. GPPEP est au service de ses adhérents pour les informer, représenter leurs intérêts et promouvoir le photovoltaïque.

Pourquoi adhérer ?

Pour défendre vos convictions, pour faire entendre votre voix auprès des acteurs de la filière PV.

Que vous ayez ou non une installation, vous avez votre place au sein du GPPEP : nous désirons autant aider les futurs producteurs que les actuels car nos intérêts sont communs.

Adhérer au GPPEP, c'est avoir accès à :

- Des documents guides vous permettant de comprendre les démarches, de relire ou de comparer vos devis ;
- Des listes d'installateurs qui ont réalisé les installations de nos adhérents ;
- Des retours d'expérience de nos adhérents.

Adhérer, c'est avoir le support du GPPEP pour

- Une éventuelle médiation face à votre installateur, à ERDF, à votre mairie, ... ;
- Pouvoir contacter d'autres adhérents proches de chez vous ;
- Défendre vos intérêts auprès des services de l'état (imposition, normes, délais,...).

Adhérer, c'est aussi :

- Rejoindre une association qui partage vos idées, vos convictions sur le photovoltaïque ;
- Soutenir l'approche visant à produire soi-même son électricité "verte" sans déchet, ni émission, une démarche pour les générations futures ;
- Promouvoir votre vision du photovoltaïque en participant à des forums, réunions, manifestations, expositions ... ;
- Partager votre expérience et votre connaissance du photovoltaïque ;
- Participer aux réflexions et analyses au sein de groupes de travail ;
- Prendre part à la vie juridique de l'Association c'est-à-dire pouvoir voter lors de l'AG et présenter des candidatures pour faire partie du Conseil d'Administration.

Comment devenir adhérent ?

En remplissant un bulletin d'adhésion que vous pouvez trouver sur notre site web (<http://gppep.org>) ou en le demandant par email (contact@gppep.org) ou courrier (GPPEP – 1, rue du capitaine Fracasse – 31320 Castanet-Tolosan).